

## Des betteraves sans chimie

**Aucune différence entre les betteraves bio de Michel Le Boulc'h (Maël-Carhaix) et celles de ses collègues conventionnels, ni en propreté, ni en rendement.**

Les betteraves viennent toujours après une vieille pâture. Pas de labour : la parcelle est détruite vers la mi mars avec un canadien. "Puis je passe régulièrement le canadien, tous les quinze jours environ, pour avoir la parcelle complètement détruite début mai". Le premier passage de canadien est superficiel (sur les dix premiers centimètres), puis de plus en plus profond à mesure que la prairie sèche : "il n'y a pas besoin de beaucoup de puissance et donc de fuel pour ces passages".

### Eviter le labour

Fin avril - début mai, après quatre, cinq ou six passages suivant les années, la prairie est donc sèche (sauf si la terre est très humide) : "je prépare alors la terre pour le semis, et je fais deux faux semis avec deux passages de herse étrille à 8-10 jours d'intervalle selon la météo". Les betteraves sont ensuite semées, à partir du 15 mai.

Dès que les rangs sont visibles, "le plus tôt possible", Michel passe la bineuse (une bineuse guidée à l'arrière). Un deuxième binage intervient 15 jours à trois semaines après. En général ça suffit : "parfois il peut y avoir un peu de chénopodes, et je passe alors le giro début août".

### Biner le plus tôt possible

Le binage prend environ trois heures par hectare, "parce que ça bourre à cause des touffes d'herbe sèche qui restent sur la terre. Il faut sans cesse descendre et remonter". Pour l'instant Michel n'a pas trouvé le moyen d'y remédier : "l'an passé, j'ai essayé de labourer la dernière semaine d'avril, après les passages successifs de canadien. J'ai ensuite fait deux faux semis et j'ai semé vers le 15 mai. Résultat : je n'avais jamais eu de betteraves aussi sales. Elles étaient envahies de morelle et ça a fini par un passage de girrobroyeur le 10 août. Les betteraves ont bien repoussé, mais le rendement a été pénalisé : 10-11 tonnes de matière sèche, par rapport aux 15-16 tonnes habituelles". Même constat chez un voisin



**Les parcelles labourées sont plus sales que celles cultivées sans labour**

en conventionnel : les parcelles avec labour sont beaucoup plus sales que celles sans labour. Cette année, Michel essaiera de faire le premier passage sur la prairie au rotavator pour éviter les touffes d'herbe, puis passera comme d'habitude le canadien.

### Le sel contre les taupins... si besoin

Et les problèmes de taupins ? "Je n'en ai jamais eu, même si parfois les betteraves viennent après une prairie de plus de dix ans". Michel pense que les façons culturales successives limitent le risque. A noter qu'en cas d'attaque, certains agriculteurs bio utilisent le sel gemme, à 200 kg/ha.

Sa méthode est exigeante en travail ? "Oui", mais Michel relativise : "je ne mets que 2,5 hectares de betteraves. C'est évident que je ne ferais pas 10 hectares, ni même 5 hectares".

NG, Cedapa

### ■ 240 kg en moins de concentrés par vache en Bretagne entre 1991 et 2004

Ce qui porte à 1 048 kg la quantité moyenne de concentrés distribués par vache en 2004 (données du Contrôle laitier). Non seulement cette réduction n'est pas enregistrée dans d'autres régions françaises, mais en plus elle ne s'est pas faite au détriment de la production par vache (+670 kg de lait par vache pendant la même période). Rappelons que pour la campagne 2002-2003, la moyenne de concentrés par vache dans les fermes de Cedapa suivies au niveau technico-économique s'élève à 518 kg.

### ■ La part d'herbe dans le système fourrager augmente peu

Elle passe de 56% en 1992 à 62% de la surface fourragère principale (SFP) chez les adhérents bretons au Contrôle laitier. Deux phénomènes se juxtaposent : la disparition des plus petites exploitations, souvent moins intensives et la diminution des élevages à part importante de maïs. Un tiers des élevages costarmoricains utilisaient plus de 30 ares de maïs par UGB en 1990 ; ils ne sont plus que 13% en 2000. En revanche, les exploitations herbagères (moins de 15 ares de maïs par UGB, soit 1,5 tonnes de maïs par UGB) augmentent peu : de 2% en 1990 à 7% en 2000.

### ■ L'utilisation de déjections animales sur prairie a progressé

48% des prairies étudiées en 99/2000 recevaient des déjections animales, contre 27% en 97/98, selon l'enquête de suivi-évaluation de la directive nitrates dans les Côtes d'Armor. Néanmoins, l'utilisation de l'azote minéral baisse doucement : 59,7 kg/ha de la SAU bretonne en 2001-2002, contre 67,2 kg/ha en 98/99 (observatoire de l'azote minéral).

### ■ Les charges opérationnelles ont baissé de 21% en 9 ans dans les exploitations laitières des Côtes d'Armor

Soit 104 euros pour 1000 litres de charges opérationnelles en 2000/2001, contre 132 euros pour 1000 litres en 1991/1992, selon le CER. En revanche, au niveau national, les charges opérationnelles ont augmenté de 5,7% durant la même période. Ce bon résultat breton s'explique par la baisse du coût alimentaire, mais il est partiellement annulé par l'augmentation des charges de structure.

Source : Revue Fourrages n° 180, décembre 2004 - Impact de la dynamique Recherche-Développement sur les pratiques des éleveurs laitiers bretons, R. Espinasse, J. Veron, P. Augéard